



Cité Scolaire

Victor

Antonin
Considerant

Les grands enjeux de la classe de 3e

Mme DESARBRES, principale adjointe, Mme SAGE-LABBEZ, PsyEN MO

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Il faut obtenir au moins :

- **400** points pour être **admis**
- **480** points pour la mention **AB**
- **560** points pour la mention **B**
- **640** points pour la mention **TB**

Les points s'obtiennent lors de l'évaluation :

- de la maîtrise du socle commun **400 pts**
- des épreuves de l'examen terminal **400 pts**

Le socle commun

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales , Chant choral...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

Les épreuves de l'examen terminal

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel

100
POINTS

ou

25 min.

oral
collectif

100
POINTS

Ma 7 juin 2022

Fin juin 2022

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS

Ecrits blancs :
les Ma 8 et Me 9 février 2021

ORIENTATION

C'est l'enjeu le plus important de l'année de 3^{ème}

Voies d'orientation :

- Voie générale et technologique
- Voie professionnelle
 - Sous statut scolaire
 - Sous statut d'apprenti

Préparation:

- un stage d'observation en milieu professionnel
- une recherche active d'informations
- un dialogue avec l'équipe éducative

Stage en milieu professionnel

- Période du **lundi 6/12 au vendredi 10/12/2021**
- Chaque élève a un professeur référent
- Date limite de retour de la convention de stage complétée et signée par les responsables légaux et le chef d'entreprise :
 **novembre 2021** (au professeur référent)
- (Rapport de stage oral)

Recherche active d'informations

- Des informations données au collège :

1^{ère} intervention de la Psy Orientation dans chaque classe :
octobre

- Des informations extérieures :

Forum virtuel (à confirmer)

Mini-stages et portes ouvertes des lycées

www.onisep.fr + brochure si reconduite (en mars)

Dialogue avec le collège

Rencontres parents/professeurs : Vendredi 12 novembre 2021 de 17h à 20h (présence de la Psy de l'orientation)

Entretiens d'étapes (élèves + parents + Psy Orientation) : **janvier 2022** (dates sur l'autre diaporama)

Entretiens individuels (sur rendez-vous) avec la Psy Orientation, le PP, la direction...

Fiche dialogue :

Février : **vœux provisoires d'orientation**

Mars : avis provisoire du conseil de classe

Mai : **vœux définitifs d'orientation** (NB : le redoublement n'est pas un vœu d'orientation)

Juin : avis du conseil de classe et **décision du chef d'établissement**
procédure d'appel  délais très courts (1 ou 2 jours) !

AFFECTATION

**Conformément à l'orientation,
affectation dans un établissement**

Début juin : saisie des vœux d'affectation

Fin juin : affectation des élèves par Affelnet

Début juillet : poursuite du dialogue pour les
élèves non affectés, 2nd tour d'affectation sur
places vacantes

Réunion à ce sujet **jeudi 06/05/2019 à 17h30**